

Logement. Rénovation rue du Château : SAGIM et mairie main dans la main

Le Publicateur Libre, jeudi 3 février 2022, 605 mots

En vue de la rénovation d'un logement de la SAGIM - Logis familial rue du Château, incendié en 2012, la mairie va entamer le 7 février, des travaux de voirie pour 15 jours. Un chantier qui va perturber la circulation durant cette période.

Le mardi 22 mai 2012, à 4 h 30, un incendie se déclarait dans un immeuble appartenant à la SAGIM, situé au n° 10 de la rue du Château. Parti du 1^{er} étage, le feu s'était rapidement propagé au 2^e étage, aux combles, à la toiture ainsi qu'à l'étage de l'immeuble n° 8 contigu appartenant à un propriétaire privé.

Ce sinistre avait nécessité l'intervention de 38 sapeurs-pompiers de La Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne, Couterne et Flers. Un jeune homme légèrement brûlé et une femme incommodée par les fumées avaient été hospitalisés.

10 ans de démarches

Lundi 31 janvier 2022, près de 10 ans après ces événements, se tenait la première réunion de chantier en vue de la rénovation de ce logement social. L'aboutissement de nombreuses études et démarches pour ce bâtiment de deux niveaux avec un grenier entièrement brûlé à l'intérieur où il ne restait que les murs.

« **Nous avons été confrontés à plusieurs difficultés**, a confié Marc Paumier, directeur de la maîtrise d'ouvrage pour la SAGIM - Logis familial. **Comme nous sommes dans le périmètre classé de la chapelle romane, notre projet de départ de démolition nous a été refusé par les Bâtiments de France avec lesquels il a fallu travailler pour la rénovation à réaliser** ». Autre difficulté : l'emplacement du chantier. « **Etant donné la configuration des lieux, nous avons deux options : bloquer la circulation entre la route d'Alençon et la place Neustadt durant tous les travaux ou installer une grue au niveau de la place** ». Ce qui n'était pas gérable.

Circulation perturbée

La solution est apparue voilà un peu plus d'un an, suite à un échange entre la SAGIM et le maire Michel Leroyer. « **Nous allons réaliser des travaux de voirie rue du Château en créant une rampe supplémentaire pour limiter la durée d'occupation de la voie et permettre un accès direct au chantier**, explique le premier édile. **Cette opération de 14 800 € TTC, prise en charge par la commune, a été confiée à la société TTA de Joué-du-Bois. Elle va durer deux semaines** ».

« **Pour limiter au maximum les perturbations dans la circulation, nous avons choisi de programmer ces travaux pendant les vacances scolaires, à partir du 7 février**, a précisé Roland Foucher, maire-adjoint. **Ils nécessiteront toutefois la mise en place d'un alternat** ».

Un T3 pour 2023

Après cette première phase pourra alors débiter la rénovation de la partie de l'immeuble concernée par cet incendie. « **L'objectif est d'y réaliser un T3 avec un chauffage électrique, un grenier**, annonce Marc Paumier. **Il va falloir commencer par du désamiantage, car la toiture était en fibrociment, et revoir les façades** ».

Si la fin des travaux de gros oeuvre est prévue pour l'été, resteront les aménagements intérieurs. Coût des opérations pour le bailleur : 235 000 €. « **Cette somme peut paraître élevée, mais il s'agit ici d'un bâtiment spécifique où l'on va améliorer le confort avec un parking, un jardin. On a bénéficié du plan de relance de l'État**, note Marc Paumier. **Ce logement pourra être remis en location à partir de janvier 2023** ».

Michel Moriceau



La première réunion de chantier avait lieu ce lundi 31 janvier.



Le feu avait détruit une partie du logement voilà 10 ans.